



t 04.66.83.81.42  
f 04.66.83.00.72  
e.mail : mairiedecardet@orange.fr

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 8 avril 2021 à 19h30

Afférents au Conseil Municipal = 15  
En exercice = 15  
Qui ont pris part à la délibération = 14

#### Date de la convocation-diffusion

02/04/2021

#### Date d'affichage

12/04/2021

L'an deux mil vingt et un, le 8 avril à dix-neuf heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Fabien CRUVEILLER, Maire.

#### Étaient présents :

Mesdames ALLEMAND Aube, FOURY Laëtitia, POUJOL Sophie, VERYHA Sylvia  
Messieurs BRIONI Stéphane, BRITO Jérémy, CRUVEILLER Fabien, DURAND Didier, ,  
Monsieur John HUISMAN, PINCHARD Philippe, ROQUE Laurent, THALER Xavier.

Absents excusés : BOUCHET Catherine, Nicolas ROME, DURANDET Pierre

Pouvoirs : DURANDET Pierre à John HUISMAN – BOUCHET Catherine à ROQUE Laurent

Secrétaire de séance : Monsieur THALER Xavier

### CREATION D'UN MARCHÉ COMMUNAL

Vu l'article L. 2224-18 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la loi des 2 et 17 mars 1791 relative à la liberté du commerce et de l'industrie,

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Xavier THALER, Conseiller Municipal, qui expose le souhait d'organiser un marché hebdomadaire.

Le marché sera organisé de la sorte :

Nature : alimentaire (boucherie, charcuterie, primeur, fromagerie, poissonnerie, boulangerie, ...) et non alimentaire

Emplacement : parking du stade

Catégorie : extérieur

Jour de fonctionnement : le lundi à l'exception des jours en période de travaux, de cérémonies et de fêtes.

Horaires d'ouverture du marché : de 8h à 14h suivi du nettoyage de l'emplacement

Nature de l'autorisation d'usage du domaine : personnelle, précaire et révocable

La mise en place de cette opération impliquera :

- l'adoption d'un règlement général par arrêté de Monsieur le Maire dans le cadre de ses pouvoirs de police ;
- les frais engagés pour cette opération concernant les consommations d'électricité, d'eau et d'assainissement ;
- l'association à ce projet de tous les commerçants déjà présents sur le territoire Communal.

Au vu de ces éléments, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- se prononce favorablement sur la création d'un marché hebdomadaire sur le territoire communal ;
- autorise Monsieur le Maire à prendre toutes mesures utiles pour la mise en place du marché communal ;
- autorise Monsieur le Maire à signer le règlement général ainsi que toutes les pièces s'y reportant.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide et prend acte de ces éléments.

**La Présidence de la séance est assurée par Madame Sophie POUJOL**

**Approbation du Compte de Gestion 2020 M14 établi par Madame la Trésorière**

Le conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer, Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare, à l'unanimité, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**Approbation du compte administratif 2020 M14**

La Présidence de la séance est assurée par Madame Sophie POUJOL

Le Conseil Municipal, Monsieur Fabien CRUVEILLER se retire, à l'unanimité des membres présents :

- Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

		DEPENSES	RECETTES

<b>REALISATION DE L'EXERCICE</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	539 428.18	563 675.74
	<b>INVESTISSEMENT</b>	76 894.78	82813.58
<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>		280 625.61
	<b>INVESTISSEMENT</b>	19470.73	
<b>RAR</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>		
<b>RESULTAT CUMULE</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	539 428.18	844 301.35
	<b>INVESTISSEMENT</b>	96 365.51	82 813.58
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>635 793.69</b>	<b>927 114.93</b>

**Affectation du résultat 2020 M14**

Vu l'approbation du Compte Administratif M14 2020 et du Compte de Gestion M14 2020 par le Conseil Municipal,

Vu le résultat d'exploitation,

Vu le résultat d'investissement,

<b>FONCTIONNEMENT</b>	
Dépenses (a)	539 428.18€
Recettes (b)	563 675.74€
Résultat de fonctionnement (c=b-a)	24 247.00€
Résultat de fonctionnement reporté N-1 (d)	280 625.61€
<b>Résultat de clôture 2020(e=c+d)</b>	<b>304 873.17€</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>	
Dépenses (a)	76 894.78€
Recettes (b)	82 813.58€
Solde d'exécution (c=b-a)	5 918.80€
Solde d'exécution d'investissement reporté N-1 (d)	-19 470.73€
<b>Résultat de clôture 2020 (e=c+d)</b>	<b>-13 551.93€</b>

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide et prend acte :

<b>RÉSULTATS 2020</b>	
Excédent de fonctionnement	304 873.17€
Déficit d'investissement	-13 551.93€
<b>Solde global de clôture</b>	<b>291 321.24€</b>

<b>AFFECTATION 2021</b>	
Résultat de fonctionnement reporté au compte 002 (recettes)	304 873.17€
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté 001 (dépendes)	-13 551.93€
Affectation de résultat au 1068 (RI)	13 551.93€
Report de fonctionnement au 002 (Recettes)	291 321.24€

**Approbation du Compte de Gestion 2020 M49 établi par Madame la Trésorière**

Le Conseil municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer, Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2° Statuant sur l'exécution du budget annexe M49 de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare, à l'unanimité que le compte de gestion M49 dressé, pour l'exercice 2020, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**Approbation du compte administratif 2020 M49**

La Présidence de la séance est assurée par Madame Sophie POUJOL.

Le Conseil Municipal, Monsieur Fabien CRUVEILLER se retire, à l'unanimité des membres présents:

- Vote et arrête les résultats définitifs du budget M49 tels que résumés ci-dessous :

		DEPENSES	RECETTES

<b>REALISATION DE L'EXERCICE</b>	<b>EXPLOITATION</b>	197 011.99	184 350.73
	<b>INVESTISSEMENT</b>	21 170.50	95 731.24
<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	<b>EXPLOITATION</b>		47 252.45
	<b>INVESTISSEMENT</b>	36 070.32	
<b>RESULTAT CUMULE</b>	<b>EXPLOITATION</b>	197 011.99	231 603.18
	<b>INVESTISSEMENT</b>	57 240.82	95 731.24
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>254 252.81</b>	<b>327 334.42</b>
<b>Affectation du résultat 2020 M49</b>			

Vu l'approbation du Compte Administratif M49 2020 et du Compte de Gestion M49 2020 par le Conseil Municipal,  
Vu le résultat d'exploitation,  
Vu le résultat d'investissement,

<b>FONCTIONNEMENT</b>	
Dépenses (a)	197 011.99€
Recettes (b)	184 350.73€
Résultat de fonctionnement (c=b-a)	-12 661.26€
Résultat de fonctionnement reporté N-1 (d)	47 252.45€
<b>Résultat de clôture 2020(e=c+d)</b>	<b>34 591.19€</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>	
Dépenses (a)	21 170.50€
Recettes (b)	95 731.24€
Solde d'exécution (c=b-a)	74 560.74€
Solde d'exécution d'investissement reporté N-1 (d)	-36 070.32€
<b>Résultat de clôture 2020 (e=c+d)</b>	<b>38 490.42€</b>
Restes à réaliser 2020 Dépenses	544 500.00€
Restes à réaliser 2020 Recettes	544 500.00€

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide et prend acte :

<b>RÉSULTATS 2020</b>	
Excédent de fonctionnement	34 591.19€
Excédent d'investissement	38 490.42€
<b>Solde global de clôture</b>	<b>73 081.61€</b>

<b>AFFECTATION 2021</b>	
Résultat de fonctionnement reporté au compte 002 (recettes)	34 591.19€
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté 001 (recettes)	38 490.42€

**Objet : Vote du taux des taxes locales**

Madame POUJOL Sophie propose au Conseil Municipal de maintenir les mêmes taux de fiscalités locales et de prendre en compte la réforme de la taxe d'habitation conformément à la loi de finances.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

TAXE FONCIERE SUR BÂTI	37.64 %
TAXE FONCIERE SUR NON-BÂTI	43.50 %

**Objet : Vote du budget M14 2021**

A l'unanimité, le Conseil Municipal arrête et vote par chapitre le Budget Primitif M14 de 2021 tel que présenté ci-après :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		
<b>DEPENSES</b>		
<b>CHAPITRE</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>MONTANT €</b>
011	Charge à caractère général	215 270.44€
012	Charges de personnels, frais assimilés	265 758.00€
65	Autres charges de gestion courante	89 093.14€
66	Charges financières	12 100.00€
67	Charges exceptionnelles	7 700.00€
022	Dépenses imprévues	10 000.00€
023	Virement à la section d'investissement	225 800.00€

	<b>TOTAL</b>	<b>825 721.58€€</b>
	<b>RECETTES</b>	
013	Atténuations de charges	10 100.00€
70	Produits services, domaine et ventes divers	29 950.00€
73	Impôts et taxes	329 750.34€
74	Dotations et participations	164 000.00€
75	Autres produits de gestion courante	200.00€
77	Produits exceptionnels	400.00€
R002	Résultat reporté	291 321.24.00€
	<b>TOTAL</b>	<b>825 721.58€</b>

	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
	<b>DEPENSES</b>	
<b>CHAPITRE</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>MONTANT €</b>
20	Immobilisations incorporelles	40 100.00€
21	Immobilisations corporelles	562 700.00€
16	Emprunts et dettes assimilées	23 000.00€
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 000.00€
040	Opération d'ordre de transfert entre section	
001	Solde d'exécution reporté	13 551.93€
	<b>TOTAL</b>	<b>640 351.93€</b>
	<b>RECETTES</b>	
13	Subventions d'investissement	187 000.00€
10	Dotations, fonds divers et réserves	27 551.93€
16	Emprunts et dettes assimilées	200 000.00€
021	Virement de la section de fonctionnement	225 800.00€
	<b>TOTAL</b>	<b>640 351.93€€</b>

**Objet : Vote du budget M49 2021**

A l'unanimité, le Conseil Municipal arrête et vote par chapitre le Budget Primitif M49 de 2020 tel que présenté ci-après :

<b>SECTION D'EXPLOITATION</b>		
<b>DEPENSES</b>		
<b>CHAPITRE</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>MONTANT €</b>
011	Charge à caractère général	135 500.00€
012	Charges de personnels, frais assimilés	6 000.00€
014	Atténuations de produits	17 560.00€
65	Autres charges de gestion courante	5 100.00€
66	Charges financières	4 000.00€
67	Charges exceptionnelles	1 100.00€
022	Dépenses imprévues	1 000.00€
042	Opération d'ordre de transfert entre section	59 660.92€
<b>TOTAL</b>		<b>229 920.92€</b>
<b>RECETTES</b>		
70	Produits services, domaine et ventes divers	191 279.73€
74	Subvention d'exploitation	4 000.00€
75	Autres produits de gestion courante	50.00
R002	Résultat reporté	34 591.19€
<b>TOTAL</b>		<b>229 920.92€</b>

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>DEPENSES</b>		
<b>CHAPITRE</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>MONTANT €</b>
20	Immobilisations incorporelles	81 000.00€
21	Immobilisations corporelles	5 500.00€
23	Immobilisations en cours	1 720 000.00€
16	Emprunts et dettes assimilées	27 200.00€
<b>TOTAL</b>		<b>1 833 700.00€</b>
<b>RECETTES</b>		

001	Résultat reporté	38 490.42€
16	Emprunts et dettes assimilées	1 735 548.66€
040	Opération de transfert entre sections	59 660.92€
	<b>TOTAL</b>	<b>1 833 700.00€</b>

**Objet : Attributions de subventions aux associations**

Le Conseil municipal vote et arrête les subventions telles que détaillées ci-après et ouvre les crédits correspondants à l'article 6574 du BP 2021 :

**AMIS DE L'AGE D'OR** : 250 €,

Par 14 voix pour

**BOULE BEAU RIVAGE** : 250 €,

Stéphane BRIONI, Philippe PINCHARD et Didier DURAND ne souhaitent pas prendre part au vote

Par 11 voix pour,

**OLYMPIQUE DE CARDET** (Ecole de foot): 450 €

Stéphane BRIONI et Pierre DURANDET ne souhaitent pas prendre part au vote

Par 12 voix pour,

**VCC** : 250 €

Laurent ROQUE et Laëtitia FOURY ne souhaitent pas prendre part au vote

Par 12 voix pour,

**CHASSE** : 250 €

Philippe PINCHARD ne souhaite pas prendre part au vote

Par 13 voix pour

**Association des parents d'élèves** : 675€,

Par 14 voix pour,

**ABEILLE ET SAGESSE** : 100 €

Par 14 voix pour,

**AMICALE DES POMPIERS CALENDRIER** : 250 €

Laëtitia FOURY ne prend pas part au vote

Par 13 voix pour,

**OCCE** : 375 €

Par 14 voix pour,

Comité des fêtes : 3 000€

Par 14 voix pour,

Séance levée à 21h30

Le Maire, Fabien CRUVEILLER

